



Communiqué final de la mission du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification auprès de la CEDEAO

Sur invitation du Commissaire en charge de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources en Eau, M. Ousseini Salifou, une mission du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification a séjourné à Abuja au siège de la CEDEAO du 11 au 13 Mai 2009.

La délégation du Mécanisme Mondial était composée de MM. :

- Youssef Brahimi, Coordonateur du Programme Afrique du Nord et Coopération Sud-Sud,
- Michel Kouda, Coordonateur Afrique, et
- François Tapsoba, Conseiller Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

L'objet de la mission était de finaliser le projet d'accord de partenariat entre le Mécanisme Mondial et la CEDEAO et, dans ce cadre, définir un programme commun de travail pour les prochaines années.

Au cours de cette mission la délégation du Mécanisme Mondial a eu l'opportunité de tenir des séances de travail avec les cadres du Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, ainsi que ceux de la Direction de la Surveillance Multilatérale et du Département des Affaires Juridiques.

A l'issue de leurs échanges les deux parties ont convenu du contenu de l'accord de partenariat qui sera soumis à la signature du Président de la Commission de la CEDEAO et du Directeur Général du Mécanisme Mondial de la Convention des Nations Unies de Lutte contre la Désertification.

La coopération entre les deux Parties s'inscrit dans le cadre de leur appui à la mise en œuvre des programmes d'actions nationaux et du programme d'action sous-régional de lutte contre la désertification et/ou l'atténuation des effets de la sécheresse.

Il est ainsi retenu que la CEDEAO et le MM joindront leurs efforts dans les axes de coopération suivants:

- L'appui à l'élaboration de Stratégies de mobilisation de ressources ainsi que la promotion d'approches novatrices pour le financement des programmes de gestion durable des terres ;
- La prise en compte de la gestion durable des terres dans le Programme Régional d'Investissement Agricole (PRIA) et dans les Programmes Nationaux d'Investissement Agricole (PNIA), qui sont une déclinaison du CAADP/NEPAD en Afrique de l'Ouest ;
- La réduction de la vulnérabilité de la sous-région au changement climatique ;
- La coopération dans la réalisation de la Grande Muraille Verte ;

- Le plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers pour la mobilisation de ressources ;
- Le partage d'expériences et l'échange d'information dans le cadre de la coopération Sud-Sud.

Les deux Parties ont convenu de s'informer mutuellement sur leurs activités respectives dans les domaines suscités.

La délégation du Mécanisme Mondial a exprimé ses vifs remerciements à la Commission de la CEDEAO pour la qualité de l'accueil et la disponibilité dont elle a fait preuve tout au long de son séjour.

Fait À Abuja, le 13 mai 2009.